



Syndicat Local **FO JUSTICE** PREJ de NÎMES

INSULTES, MENACES

AGRESSION

Ce jour, jeudi 10 juillet 2025, une escorte composée de 3 agents du PREJ de NÎMES a pour mission de présenter un détenu devant le Juge des Libertés et de la Détention sur le Tribunal de PERPIGNAN.

Dans la matinée, le détenu exige de pouvoir fumer. Les agents lui indiquent qu'il n'est pas possible de répondre favorablement à sa requête car la loi l'interdit.

FRUSTRÉ de la réponse apportée, l'individu vrille !!!

Il devient insultant, menaçant, virulent envers les collègues.

A proximité du véhicule, il menace fermement de créer un accident routier.

Devant ce déchaînement et la véhémence exprimés, le chef d'escorte décide d'équiper le détenu de la ceinture abdominale afin que le trajet retour se fasse en toute sécurité.

L'énergumène positionné dans le véhicule arrive à atteindre l'avant bras gauche d'un des collègues et d'une extrême fermeté le mord jusqu'au sang.

Le détenu continuera à insulter et à menacer les agents allant jusqu'à cracher en leur direction.

De concert, la décision est prise d'un retour sur le tribunal pour placer l'agresseur dans une geôle afin de prendre en charge le collègue **MEURTRI DANS SA CHAIR** et de garantir la sécurité de l'équipage. Devant les cris et les hurlements de ce fou furieux qui se font entendre dans toute la juridiction de Perpignan, le Procureur en personne se rend sur les lieux où il sera immédiatement avisé de l'agression. Le haut magistrat apportera tout son soutien à l'agent.

|| Une plainte sera directement déposée au greffe du Tribunal.

Le médecin de l'UMJ a notifié 1 jour d'ITT à PATRICK suite aux blessures apparentes occasionnées par cet énergumène. Évidemment ce n'est que la partie émergée de l'iceberg car à cela s'ajoute le choc émotionnel et la crainte d'une éventuelle contamination par le sang.

FO JUSTICE PREJ NÎMES félicite l'ensemble de l'équipage pour sa réactivité et son professionnalisme face à ce déchaînement de violence de notre pensionnaire.

FO JUSTICE PREJ NÎMES apporte tout le soutien nécessaire à Patrick et lui souhaite un prompt rétablissement.

FO JUSTICE PREJ NÎMES ne peut qu'être déçu du silence assourdissant de l'ARPEJ laissant PATRICK livré à lui-même sans aucun soutien mis à part celui de notre officier, responsable/adjoint du PREJ de Nîmes !

FO JUSTICE PREJ NÎMES ne félicite pas l'ARPEJ, hiérarchie régionale de PATRICK qui s'est illustrée dans un détachement et mépris TOTAL envers le petit personnel que nous sommes !

**SACHEZ MESSIEURS QUE VOUS AVEZ BLESSÉ
VOTRE AGENT DE PART VOTRE INDIFFÉRENCE !!!**

Restons mobilisés ! Vos représentants **FO Justice** PREJ NÎMES – le 10.07.2025

